

RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF 2008

ERRATA

Septembre 2009

Veillez noter les corrections suivantes en **caractères gras** :

Pages 3 et 24

Nous avons mal identifié la ville dans laquelle le Sommet G8 s'est déroulé en 2008. Veuillez noter les deux corrections suivantes :

Page 3, première colonne, 5ème paragraphe, lignes 1-2. La phrase correcte est la suivante : « La volonté de favoriser la participation des jeunes s'est manifestée lors du Sommet Junior 8 de Chitose (Japon), la réunion pour enfants organisée parallèlement au Sommet du G8 à **Toyako**. »

Page 24, deuxième colonne, 3ème paragraphe, lignes 1-3. La phrase correcte est la suivante : « Les enfants et les jeunes ont manifesté leur présence à l'occasion du Sommet des jeunes, une manifestation organisée en marge du Sommet du G8 à **Toyako** (Japon). »

Page 34

Une contribution reçue de la Banque africaine de développement grâce à un accord avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire n'a pas été incluse dans le tableau des 20 donateurs gouvernementaux et intergouvernementaux en tête de liste.

Les lignes 19 et 20 correctes du tableau sont les suivantes :

	RESSOURCES ORDINAIRES	AUTRES RESSOURCES		TOTAL
		ORDINAIRES	OPÉRATIONS D'URGENCE	
19	Luxembourg	3 933	5 789	10 315
20	Côte d'Ivoire*		10 200	10 200

* Contribution reçue de la Banque africaine de développement grâce à un accord avec le Gouvernement de la Côte d'Ivoire.

Page 39

Une contribution de plus de 100 000 dollars reçue de GlaxoSmithKline Namibia - GSK n'était pas incluse dans le tableau sur les Alliances internationales et avec le monde des affaires, contribution égale ou supérieure à 100 000 dollars en 2008

La contribution devrait être présentée ainsi :

**Comité national /
Bureaux de pays**
Namibie

Entreprise donatrice
GlaxoSmithKline - GSK

La note de bas de page no.5 correcte est la suivante : « Coût des marchandises livrées et autres dépenses de fonctionnement de la **Division Collecte de fonds et partenariats privés**, exception faite des commissions retenues par les partenaires commerciaux. »

(La Division Collecte de fonds et partenariats privés incorpore les fonctions de l'ancienne Division du secteur privé).